

Organiser une opération de travaux

2 JOURS (Code 8598)

Contenu détaillé

Les intervenants au montage d'une opération de travaux

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre : missions et rôles respectifs dans le code de la commande publique (CCP)

Les autres intervenants : contrôleur technique, CSPS, SSI, AMO

Les groupements, leur forme, conjoint, avec ou non solidarité du mandataire, groupement solidaire ; définition et caractéristiques.

Les sous-traitants : définition et niveaux dans le CCAG-Travaux.

Le processus de réalisation d'une opération de travaux

Les cas classiques.

Le cas des marchés globaux, conception-réalisation, marché global de performance énergétique.

Le choix des entreprises

En fonction de l'actualité réglementaire, le programme insistera sur les nouveaux textes relatifs à la commande publique, tout en soulignant les principales novations par rapport aux textes plus anciens.

Les dispositions qui ont été prises pendant la crise sanitaire de 2020.

Les modalités de détermination du montant du marché

- Les seuils de publicité et de mise en concurrence
- Les modalités d'appréciation de la nature des marchés et les règles de mise en concurrence qui s'appliquent : la notion d'opération pour les travaux et la notion de services homogènes.

Les deux formes classiques de mise en concurrence

- Les marchés passés selon procédure adaptée : les obligations de publicité efficace pour ces contrats, la procédure de passation (le respect des principes fondamentaux de la commande publique).
- Les procédures formalisées : identification des obligations et du formalisme à chaque étape, les règles de présentation du dossier de candidature, la régularisation des dossiers incomplets, la sélection et l'évaluation des offres.

Les formes dérogatoires

- La procédure de dialogue compétitif : intérêt et limites de la procédure, présentation des conditions de mise en œuvre.
- Les procédures négociées (avec – PCN - ou sans mise en concurrence) : conditions d'utilisation, présentation des modalités de mise en œuvre.

Les particularités propres aux marchés de travaux dans le dossier de consultation des entreprises :

- Marchés à tranches fermes et optionnelles ;
- Les variantes, « options » et prestations supplémentaires ;

- L'allotissement : obligation et conséquences ;
- Le calendrier de l'opération et les délais prévisionnels ;
- Les groupements d'entreprises.

Les particularités propres aux marchés de travaux dans l'attribution et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Le rôle du maître d'œuvre ;
- Les critères de sélection des candidatures ;
- Les critères et sous-critères de choix des offres ;
- La régularisation et la mise au point de l'offre.
- La négociation ;

Cas pratique : établissement d'un planning en fonction de la procédure retenue et de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage

Le contrôle de l'exécution des marchés de travaux : particularités

Le rôle du maître d'œuvre dans le CCAG-Travaux

Les ordres de service : règles, exceptions, points de contrôle.

Les délais : modalités de contrôle, l'application des pénalités, les cas de prolongations de délais.

Le contrôle de la sous-traitance, lutte contre le travail dissimulé :

- La loi du 31 décembre 1975, définition, acceptation des sous-traitants et agrément de leurs conditions de paiement
- La sous-traitance directe et le paiement direct
- La sous-traitance indirecte : caution et délégation de paiement

Le règlement des marchés de travaux : particularités

Le délai global de paiement et les délais d'intervention du maître d'œuvre

Les variations de prix : contrôle des formules proposées par les services et de leur mise en œuvre

Les prix nouveaux : études des stipulations de l'article 14 du CCG Travaux

La gestion des modifications concernant le montant contractuel des travaux :

- Analyse des articles 14, 15, 16 et 17 du CCAG Travaux et des conditions de recours à la décision de poursuivre, à l'avenant dans le contexte du nouvel article 139 du décret relatif aux marchés publics.
- La gestion du marché et des travaux en cas d'évènements imprévisibles.

La fin des marchés de travaux

La réception des travaux

- Le point de départ des délais de garantie.
- Le transfert de la garde de l'ouvrage.
- Le remboursement de la retenue de garantie.
- La période de garantie de parfait achèvement : réparation des dommages et obligations des entreprises.

- La réalisation du marché et ses conséquences.

Le décompte général et définitif

- A quel moment l'entrepreneur principal doit-il établir le projet de décompte ;
- Comment gérer la carence de l'entrepreneur, du maître d'œuvre ;
- L'établissement du décompte général : forme, contenu et délais ;
- La vérification, la signature et la notification du décompte par le maître de l'ouvrage ;
- Les délais prévus par le CCAG Travaux et les conséquences de l'absence de notification dans ces délais.
- Le solde du marché de maîtrise d'oeuvre

Schémas et analyse des difficultés les plus fréquentes.

Le règlement des litiges

- La contestation du décompte par l'entreprise : forme et délais ;
- La forme et le contenu du mémoire de réclamation ;
- La gestion des garanties légales

Analyse de la réforme dite du « Décompte général tacite » et commentaires